



Procès-verbal de la 129^e assemblée générale

tenue le 27 mars 2012 à 18h30 au local 2-52-101

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 février 2012 et suites.
5. Informations.
 - 5.1 Comité d'animation départemental et syndical (CADES).
 - 5.2 Grève étudiante.
6. Entente avec *La Tribune*.
7. Finances.
8. Assurances.
9. Divers.
 - 9.1 Discussion publique sur l'éducation.
10. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 129.1 « Il est proposé que Luc Loignon assume la présidence de l'assemblée. »
Steve McKay propose et Julie Dionne appuie. Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Il n'y a pas de nouveau membre.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 129.2 « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour présenté en y retirant le point "6. Perfectionnement" et en y ajoutant un point en divers "9.1 Discussion publique sur l'éducation". »
Julie Dionne propose et Mathieu Lavoie appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 128^e assemblée générale tenue le 8 février 2012 et suites.

Résolution 129.3 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 128^e assemblée générale tenue le 8 février 2012, en ajoutant au bas de la résolution 128.5 la mention "Adoptée à l'unanimité". »
Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4.1 Suites au procès-verbal.

- Aucune suite.

5. Informations :

5.1 Comité d'animation départemental et syndical (CADES).

Steve McKay rappelle aux délégués CADES qu'il y aura une rencontre du comité le 3 avril à 11h30.

5.2 Grève étudiante.

Steve McKay informe les membres de différents éléments relatifs à la gestion de la grève. Sont abordés notamment :

- Le réaménagement du calendrier scolaire au retour de la grève;
- L'implication du SPECS dans le cadre de la lutte étudiante.

La discussion qui suit aborde les questions suivantes :

- La possibilité d'annuler purement et simplement la session;
- La possibilité de travailler au-delà de la fin de notre contrat;
- Les journées de correction prévues à notre convention collective;
- La responsabilité des enseignantEs dans la gestion des cas particuliers;
- La possibilité de déplacer les deux mois de vacances;
- Le retour réussi de la grève de 2005;
- La possibilité de repousser, par entente locale, le calendrier scolaire 2012-2013;
- La possibilité qu'unE enseignantE modifie sa grille d'évaluation au retour de la grève;
- La probabilité que la grève se prolonge;
- La participation des enseignantEs à la journée de reconnaissance du 12 juin.

6. Entente avec *La Tribune*.

Julie Dionne présente les résultats de la réflexion du comité *La Tribune* sur la pertinence de renouveler l'entente entre le journal, le Cégep et le SPECS. Cette entente existe depuis quatre ans et avait été motivée initialement par un désir de solidarité syndicale avec les travailleurs du papier de la compagnie Kruger, syndiqués CSN.

On se souvient de la problématique soulevée l'an dernier en assemblée syndicale :

- Veut-on encourager le consortium Gesca, acteur majeur, selon plusieurs de nos membres, de l'anti-syndicalisme au Québec ?
- Les étudiants sont-ils vraiment ceux qui lisent *La Tribune* ?

Le comité composé de Julie Dionne, Steve Dubois, Yves Lafond et Martin Fontaine s'est penché sur l'ensemble du problème. Le comité dégage les avantages suivants de l'entente :

- Encouragement à la lecture des étudiantEs;
- Mise à disposition de la principale source de nouvelles régionales à Sherbrooke;
- Possibilité pour le SPECS d'utiliser cette entente pour influencer, bien que modestement, le contenu du média.

Le comité a constaté les désavantages suivants à l'entente :

- Coût élevé;
- Publicité agressive de ce média : il est problématique de cautionner la présence de cette publicité au sein du Cégep;
- Incertitudes sur le fait que les étudiantEs lisent ou non le journal;
- Sous-utilisation de notre demie page de publicité.

Un sondage a été distribué dans une dizaine de cours de philosophie (près de 300 répondantEs). Les étudiantEs se sont déclaré-e-s satisfait-e-s du fait que *La Tribune* soit distribuée dans le Cégep. Une grande majorité d'étudiants a aussi déclaré lire régulièrement *La Tribune* au Cégep.

Le comité est par ailleurs arrivé à la conclusion que, jusqu'à cette année, le SPECS n'utilisait pas au mieux la demi-page de publicité qui lui est accordée dans le cadre du contrat. Nous avons toutefois utilisé une partie de la demi-page de publicité récemment dans le cadre de la lutte contre les droits de scolarité. D'autres projets sont sur la table qui utiliseraient cet espace en vue de valoriser l'éducation publique, la profession enseignante, les programmes techniques collégiaux récemment mis en danger, etc.

La discussion qui suit porte notamment sur :

- L'importance d'identifier le SPECS lors de ses interventions dans la page publicitaire;
- La possibilité de distribuer les journaux dans les pavillons qui les lisent le plus;
- L'importance d'indiquer sur les présentoirs que les journaux sont offerts par le syndicat;
- Le cautionnement implicite du consortium Gesca, acteur de la privatisation des services publics québécois, par l'entente.

Résolution :

- Étant donné que *La Tribune* est très lue par les étudiantes et étudiants du Cégep de Sherbrooke;
- Étant donné qu'il s'agit d'une source riche d'information régionale;
- Étant donné que le partenariat du Syndicat avec le Cégep et *La Tribune* lui permet de participer à l'élargissement de l'éventail des positions représentées dans ce média
- Étant donné que le Syndicat développe des stratégies afin de mieux utiliser sa page de publicité, outil de mobilisation efficace dans certains contextes;
- Étant donné que nous réfléchissons à des moyens de minimiser l'impact de la publicité la plus agressive;

Résolution 129.4 « Il est proposé que l'assemblée générale reconduise l'entente du Syndicat avec le Cégep et *La Tribune*. »

Julie Dionne propose et John Taylor-Johnston appuie.
Adoptée à la majorité.

Résolution :

- Afin d'accroître la qualité et la diversité de l'information disponible au Cégep :

Résolution 129.5 « Il est proposé que le Syndicat réserve un budget annuel suffisant à trois abonnements au journal *Le Devoir* (soient quelque 550 \$). »

Julie Dionne propose et Jean-François Fortier appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Jocelyn Beaupré demande qu'on inscrive au procès verbal une motion de félicitation au comité *La Tribune*, laquelle est approuvée unanimement par l'assemblée.

7. Finances.

Julie Dionne présente le problème des investissements éthiques du syndicat. Elle explique qu'à la lumière des dernières informations obtenues, il apparaît préférable à l'exécutif syndical de faire gérer ses fonds par la Caisse d'économie solidaire Desjardins (CÉS) plutôt que par Valeurs mobilières Desjardins (VMD). Elle explique la typologie des investissements que propose la CÉS.

À la demande d'un membre de l'assemblée, le président procède à un vote scindé sur la proposition que dépose Julie Dionne :

Résolution 129.6 « i) Il est proposé que le SPECS-CSN transfère aux conditions et au moment jugés opportuns son fonds de résistance vers les placements à rendement social de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.
ii) Il est proposé également qu'un minimum de 60 % soit placé en capital garanti sous la clause spéciale "conflit de travail". »
Julie Dionne propose et Steve McKay appuie.

Vote sur la partie i) : Adoptée à l'unanimité.
Vote sur la partie ii) : Adoptée à l'unanimité.

On note cependant un fort taux d'abstention au moment du vote.

8. Assurances.

Claude Tétréault présente la proposition de modification de la police d'assurance actuelle pour la transformer en une police modulaire.

Les questions et interventions portent sur :

- Les conséquences de la Loi de l'assurance-maladie sur les polices d'assurances collectives;
- La date d'échéance du contrat actuel avec la compagnie (La Capitale);
- L'intérêt d'autres compagnies que La Capitale à nous assurer;
- Le changement de couverture proposé pour les services de psychologue.

Proposition no 1 : Il est proposé

- A) de modifier l'actuelle protection assurance maladie de la police FNEEQ par une protection modulaire comportant trois options pour l'adhérent :
 - I. en conservant une option devant comporter une protection similaire à l'actuelle protection à un coût similaire¹ ;
 - II. en ajoutant une option comportant une protection supérieure avec un coût un peu plus élevé ;
 - III. et en ajoutant une dernière option comportant une protection moindre que l'actuelle protection et ce, à un coût moindre qu'actuellement.
- B) de modifier l'actuelle protection assurance soins dentaires par une protection modulaire comportant deux options dont une légèrement bonifiée par rapport à l'actuelle protection et une autre semblable mais excluant les restaurations majeures. Que l'assurance soins dentaires soit optionnelle pour les adhérents².
- C) de modifier le contenu de l'actuelle protection assurance vie de base par une protection, toujours optionnelle, différenciée selon qu'on a des enfants à charge ou non, et de remplacer la protection mort accidentelle et mutilation par une protection contre les maladies graves.

PROPOSITION no 2 : Il est proposé

Que les assemblées générales donnent mandat au CFARR et à la RSA de disposer de toute proposition additionnelle ou de tout amendement découlant de la présente consultation des syndicats adhérents.

1. Sous réserve des variations des coûts pour les mêmes protections.

2. Actuellement, si un syndicat adhère à la police soins dentaires, tous les membres du syndicat doivent y souscrire. Ce qui est proposé c'est que la décision devienne individuelle peu importe le syndicat.

Résolution 129.7 « Il est proposé d'adopter la proposition 1 ». Claude Tétréault propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à la majorité.

Résolution 129.8 « Il est proposé d'adopter la proposition 2 ». Claude Tétréault propose et Diane Lafrance appuie.
Adoptée à la majorité.



L'assemblée demande qu'on ajoute un point à la prochaine assemblée pour proposer des amendements spécifiques à la police proposée.

9. Divers.

9.1 Discussion publique sur l'éducation.

Nicolas Beaudoin annonce la tenue d'une discussion sur l'éducation animée par deux enseignants du Cégep le mercredi 28 mars à 19h à la Brûlerie (180 Wellington nord).

10. Levée de l'assemblée.

Résolution 129.9 « Il est proposé de lever l'assemblée. »
Julie Dionne propose et Mathieu Lavoie appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Philippe Langlois, secrétaire